Mail reçu le 19/10/2022 à 18h16

CONTRIBUTION ENQUETE PUBLIQUE. LUTTE DOUCE CONTRE L'EROSION MARINE
Coût annoncé par rechargement hydraulique expérimental 7 millions €.

L'extraction des sédiments dans la passe-ouest s'inscrira t'elle dans l'entretien du chenal de navigation auquel le Grand Port Maritime de Bordeaux est de toute façon astreint ?
En d'autres termes la partie extraction des sédiments sera t'elle facturée à la Communauté de Communes par le GPMB ?
La commission d'enquête et la Communauté de Communes peuvent-elles préciser le coût de chaque opération hors entretien/dragage de la passe-ouest par le GPMB:
- transport jusqu'à la côte (au lieu du clapage en mer)
- refoulement sur la plage
- répartition du sable après décantation
- façonnage de la dune

Cette expérimentation chiffrée à 7 millions d'€ interroge le contribuable. Aucune étude ne peut effectivement affirmer qu'une partie importante des 500 000 m3 de sable ne repartira pas rapidement à la mer sous l'effet conjugué de la dérive littorale, des grandes marées, des tempêtes et de la montée globale de l'océan. Pourquoi ne pas envisager, simultanément au façonnage de la dune, la mise en place d'ouvrages complémentaires provisoires à titre d'essai dans le cadre de la lutte active dure et souple présentée Volet F. 2-7-2-4 ?
La difficulté est de savoir comment placer ces ouvrages, l'observation expérimentale in situ pouvant venir en complément des études évoquées Volet C. 2-8-3-1.

Jacques Gervais. 19 /10/2022